

> DIPLOME UNIVERSITAIRE DIALOGUE SOCIAL

Formation dédiée aux acteurs du dialogue social

En partenariat avec la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités



Durée
6 mois



Composante:
DEG Droit économie et
gestion



Régime d'études:
Formation continue



Lieu:
Orléans



Objectifs de formation

- Construire un environnement favorable à la négociation
- Sécuriser la négociation et l'accord collectif
- Distinguer les acteurs et dialoguer avec les instances
- Préparer, mener et réussir une négociation

Public

La formation est destinée aux acteurs du dialogue social tels que : chefs d'entreprise, directeurs et responsables des ressources humaines, représentants du personnel et représentants syndicaux

Infos pratiques

- **Durée de formation :** 80 heures
- **Rythme de formation :** 2 jours/mois
- **Campus :** Université d'Orléans - DEG
- **Effectifs :** 10 à 16 stagiaires par promotion
- **Tarif :** 2 500 € de frais de formation
- **Période de formation :** Janvier à juin

Présentation de la formation

Outil traditionnel au service de l'amélioration des conditions de travail et de négociation salariale, le dialogue social est désormais un levier de la stratégie de l'entreprise au service de sa performance et de la RSE.

Il permet d'anticiper et d'accompagner les changements organisationnels et l'évolution des emplois. C'est un instrument au service de la qualité de vie au travail et à la concrétisation d'enjeux sociétaux.

Or, le dialogue social ne s'invente pas. Il se coconstruit entre acteurs du dialogue social.

C'est pourquoi, dans le cadre de son École des Relations de Travail, l'Université d'Orléans propose un parcours de formation permettant d'obtenir une certification en dialogue social.

Cette formation a pour but de favoriser le développement des compétences des acteurs du dialogue social ; il s'agit de les accompagner face aux mutations du travail et d'agir en faveur d'une culture progressive et commune du dialogue social.

- Les enseignements sont dispensés par des universitaires et des professionnels habitués du dialogue social.
- Une large place est laissée aux mises en situation.

Compétences professionnelles

Analyser le cadre de la négociation (acteurs, environnement économique, juridique et historique), en favorisant un climat de confiance, de respect et de collaboration entre les parties, afin d'optimiser les chances de succès des négociations.

Définir un processus de négociation sécurisé, en respectant les aspects juridiques et éthiques, afin de garantir la validité, la pérennité et l'exécution effective des accords collectifs.

Dialoguer avec les instances représentatives du personnel dans le cadre des négociations en veillant au bon respect de leurs attributions, afin d'agir conformément aux règles juridiques.

Préparer la négociation en distinguant les enjeux de chacune des parties afin de mener une négociation collective.

Interagir de manière constructive au sein de l'organisation, en favorisant la communication, la compréhension mutuelle et la coopération entre les différentes parties prenantes afin de parvenir à un consensus.

Modalités d'évaluation

- **Une épreuve écrite** sous la forme d'une étude de cas d'une durée de 4 heures.
- **Une épreuve orale collective** sous la forme d'une mise en situation d'une négociation prévue pour une durée de 20 min.

Prérequis

Praticiens actuels ou futurs du Dialogue Social.

Candidatures et inscriptions

→ **Candidater:**

Les candidatures se font auprès de la plateforme E candidat.

→ **S'inscrire :**

Les inscriptions s'effectuent auprès du Service de formation continue de l'Université d'Orléans.

Service de formation continue- SEFCO

☎ 02 38 41 71 80

sefco@univ-orleans.fr

<https://www.univ-orleans.fr/fr/sefco/se-former/candidater>

Programme de formation

Enseignements	Volume horaire
Construire un environnement favorable au dialogue social	10
Sécuriser la négociation et l'accord collectif : - Les règles de négociation et de conclusion de l'accord d'entreprise - L'articulation des accords entre eux et avec la loi - Organiser la négociation - Les principaux thèmes de négociation	20
Connaître les acteurs et dialoguer avec les instances : - Mise en place du CSE et de la représentation syndicale - Encadrement juridique du dialogue - Outils du dialogue - Sanctions de l'absence de dialogue	15
Mener et réussir une négociation : - Préparer la négociation - Négocier et conclure (ou pas) - Mettre en œuvre - Suivi - Simulation de négociation (jeux de rôle) - Autres exercices pratiques et immersifs - Approche psycho-comportementale	20
Séminaires pratiques : - Le CSE - Les négociations obligatoires - Négocier les restructurations	15

Responsables de la formation

> **Odile LEVANNIER-GOUËL**

Maître de conférences en droit privé

✉ odile.levannier-gouel@univ-orleans.fr

> **Marin DE LA ROCHEFOUCAULD**

Maître de conférences en sciences de gestion

✉ marin.de-la-rochefoucauld@univ-orleans.fr

Liens pratiques

- [Formation | Université d'Orléans](#)
- [DU Dialogue Social | Université d'Orléans](#)